

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 07 avril 2016

Date de convocation : 30/03/2016

Présents : Mmes et MM : Antoine BORNOT - Philippe BERNAR - Nathalie BOSVIEL - Maurice GALLET - Fabienne JAILLET (arrivée à 20H40) - Guy LACROIX - Catherine MAIGNAN - Magalie MEUNIER - Michel MONNOYEUR - Hervé PAGET.

Absents excusés : Marie-Hélène MARECHAL (procuration à Maurice GALLET).

Secrétaire de séance : Nathalie BOSVIEL.

1) Compte administratif et compte de gestion 2015.

Catherine MAIGNAN, 1^{ère} adjointe présente le compte administratif 2015 qui se résume ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		38 467.82	111 874.53		111 874.53	38 467.82
Opérations de l'exercice	101 607.75	129 529.25	89 569.80	296 124.13	191 177.55	425 653.38
TOTAUX	101 607.75	167 997.07	201 444.33	296 124.13	303 052.08	464 121.20
Résultats de clôture		66 389.32		94 679.80		161 069.12
Restes à réaliser			29 500.00	1 500.00	29 500.00	1 500.00
TOTAUX CUMULES		66 389.32	29 500.00	96 179.80	29 500.00	162 569.12
RESULTATS DEFINITIFS		66 389.32		66 679.80		133 069.12

Hors présence de Monsieur le Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents le compte administratif 2015.

Le compte de gestion 2015 du trésorier est en tout point identique au compte administratif de la commune. Après délibération, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2015 du trésorier

2) Affectation du résultat.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'exercice 2015

a généré un excédent de fonctionnement de

27 921.50 €

Considérant que le résultat de fonctionnement reporté s'élève à

38 467.82 €

Le résultat de fonctionnement cumulé s'élève à

66 389.32 €

L'exercice 2015 a généré un excédent d'investissement de

94 679.80 €

Le solde des restes à réaliser d'investissement est de

- 28 000,00 €

Le conseil municipal, après délibération, décide à l'unanimité d'affecter le résultat de la façon suivante :

- soit prioritairement au **compte 1068** pour couvrir le déficit d'investissement : **28 000.00 €**
- et le solde disponible est reporté en fonctionnement au **compte R002** : **38 389.32 €**

3) Taux d'imposition 2016.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer les taux d'imposition 2016 comme suit (même taux qu'en 2015) :

- taxe d'habitation : 6.68 %
- foncier bâti : 11.52 %
- foncier non bâti : 15.05 %

4) Subvention aux associations.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'attribuer les subventions suivantes en 2016 :

A.P.E.I. :	200 €
Association des Handicapés Physiques et Sensoriels :	200 €
OASIS :	170 €
Souvenir Français :	200 €
Comité d'animation de CHILLE :	400 €
Restos du cœur :	200 €
La ligue contre le cancer :	200 €

Soit un total de **1 570 €**. Les crédits nécessaires seront prévus au compte 6574 du budget primitif 2016.

5) Budget primitif 2016.

Le Conseil Municipal, vote à l'unanimité les propositions nouvelles du budget primitif 2016 :

INVESTISSEMENT :

Dépenses :	231 040.12 €
Recettes :	231 040.12 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses :	163 391.32 €
Recettes :	163 391.32 €

6) Convention pluriannuelle du SIDEC.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité des présents l'adhésion aux services mutualisés du service informatique du SIDEC pour un montant annuel de 2 410.00 € et autorise M. le maire à signer la convention correspondante.

7) Informations et questions diverses.

- Effacement des réseaux Chemin des Lilas : le maire présente le programme de travaux et le projet de convention de maîtrise d'ouvrage du SIDEC, ainsi que les conditions de participations financières de ces travaux. Le conseil municipal, après délibération, approuve à l'unanimité ces travaux qui se résument ainsi :
 - Réseau électrique : 63 415.61 € dont 12 476.72 € pour la commune
 - Eclairage public : 18 868.70 € dont 16 015.00 € pour la commune
 - Orange : 2 060.54 € dont 1 648.43 € pour la commune
 - Soit un total de 84 344.85€ dont 30 140.15 € pour la commune
- Semaine bleue le 28 avril 2016.
- SICOPAL : Nathalie BOSVIEL rend compte du rapport d'activités 2015 : 102 500 repas livrés en 2015 pour les personnes âgées (augmentation de 11.5% par rapport à 2014), augmentation également des abonnés pour la téléalarme.
- Départ en retraite de Mme Paget : un pot de départ sera organisé.

- Radar pédagogique : le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour l'achat d'un radar pédagogique d'une valeur maximale de 4 000 €. Une subvention de 25% au titre des amendes de police pourra être octroyée par le Conseil Départemental.
- Démarche zéro pesticide : la commune envisageant d'acquérir un matériel de désherbage mécanique, un dossier de soutien financier sera déposé auprès de l'agence de l'eau.
- Syndicat des Eaux : Michel MONNOYEUR informe le conseil que le tarif de l'eau augmentera en 2017 (investissement pour la chloration de l'eau). En 2020, le syndicat des eaux deviendra intercommunal.
- Fusion de communes : Guy LACROIX demande des précisions sur le projet de communes nouvelles. Il rappelle que la décision doit être prise avant le 30 juin 2016 pour une mise en application au 1^{er} janvier 2017.
- La tonne à eau a été vendue pour 350 €.

Fin de séance : 22H30
La secrétaire de séance